

p.A. 15.32.Pak
p.A. 15.33.8 LC/lcm

3003 Berne, le 15 août 1974

an	GE HN LC	2/a
Date	9.8.	26
Visa	<i>[Signature]</i>	LC
EPI	18.08.74	15
Ref.	p.A. 15.32.Pak.	

Note à Monsieur l'Ambassadeur M. Gelzer

sur les répercussions en Suisse de l'affaire des Ahmadiyyas.

Les Ahmadiyyas, secte musulmane pakistanaise d'importance numérique relativement faible, mais dont plusieurs membres occupent des positions importantes dans l'administration, l'armée et l'économie au Pakistan, ont été impliqués dans des incidents meurtriers avec des éléments sunnites au début du mois de juin.

Ces altercations, d'abord locales, se sont rapidement étendues à l'ensemble du pays. Elles embarrassent grandement le gouvernement. L'Assemblée nationale siège à huis clos lorsqu'elle débat de cette question.

Le siège central des Ahmadiyyas, à Rabwah, a alerté l'opinion publique internationale: mémoires envoyés à des ambassades, communiqués de presse, etc.

Dans notre pays, les Ahmadiyyas ont construit à Zurich, il y a une dizaine d'années, la première mosquée de Suisse, dirigée par un des leurs. Cette mission des Ahmadiyyas a organisé, le 2 juillet 1974, une conférence de presse à Zurich et son chef, S.N.Ahmad, y a dénoncé les violences commises au préjudice de ses coréligionnaires, l'attitude fanatique de la population et l'indifférence de la police du Pakistan (dépêche ATS, annexe A).

La presse suisse a ouvert ses colonnes à ces protestations. La NZZ du 3 juillet 1974 a publié un communiqué des Ahmadiyyas (annexe B) dans lequel les musulmans suisses et les musulmans vivant en Suisse adressent un appel urgent au Gouvernement pakistanais pour qu'il mette fin à ces débordements populaires.

L'Ambassade du Pakistan à Berne n'est pas restée insensible aux nouvelles publiées par les journaux suisses. Un aide-mémoire (annexe C) a été remis au Département le 24 juillet 1974. Ce texte



nous rappelle d'abord que les incidents de Rabwah constituent une affaire interne du Pakistan. Il repousse catégoriquement les "insinuations" et les "allégations" dirigées contre le gouvernement et l'administration du Pakistan.

La campagne dans la presse suisse se poursuit cependant. C'est ainsi que la NZZ du 30 juillet 1974 a publié un nouveau communiqué du "Muslim Press Service" des Ahmadiyyas (annexe D) où de nouveaux reproches sont faits à la police et au gouvernement central du Pakistan.

Monsieur M.A.Mehr, secrétaire de l'Ambassade du Pakistan, vient de faire paraître une mise au point dans la NZZ du 9 août 1974 dernier (annexe E).

Cette campagne de presse coïncide avec l'arrivée à Zurich d'un nouveau chef de la mission Ahmadiyya, Syed Masud Ahmad. Nous avons fait savoir à notre Ambassade à Islamabad, le 12 juillet 1974, qu'elle pouvait délivrer un visa d'entrée à S.M.Ahmad, puisqu'il venait exercer, comme chef spirituel de la mosquée de Zurich, une activité que nous avons traditionnellement admise. Nous l'avons toutefois priée d'attirer l'attention d'Ahmad sur le fait qu'il devrait, comme tout étranger en Suisse, s'abstenir d'activités politiques qui mettraient en danger nos relations extérieures et qu'il devrait, par conséquent, s'abstenir d'attaquer le gouvernement du Pakistan.

La question se pose de savoir dans quelle mesure ces conditions sont respectées. Peut-être conviendrait-il d'attendre encore quelque peu. Il n'est pas exclu, en effet, que, la crise passée, l'émotion des Ahmadiyyas se calme et que leurs représentants à Zurich n'aient plus de motifs de publier des déclarations de nature à inquiéter l'Ambassade du Pakistan.

Direction Politique

Luciri
(Luciri)

*Solch sin des kare Aif in Indid erent Ptohidi
benadi Bar mad... wasi Repol endu laden, ihu
auf die wogliche Tige erion d'antip... Verhalken*
Annexe: mentionnée auf *am m word a*

Copie: - à Monsieur l'Ambassadeur E.Thalman, p.i.
- à Monsieur l'Ambassadeur R.Keller, p.i.
- au Service d'Information et de presse
- à l'Ambassade de Suisse à Islamabad, p.i.